

## Journalistes et pouvoir politique au Togo (1946-1979)

### Une profession construite sous la contrainte

Seidou Douti, Koffi Amouzou Sossou, Joseph Koffi Nutefé Tsigbé

---

Citer cet article : Douti Seidou, Sossou Koffi A., Tsigbé Joseph K. N. (2021), « Journalistes et pouvoir politique au Togo (1946-1979). Une profession construite sous la contrainte », *Revue d'Histoire Contemporaine de l'Afrique*, n° 1, 62-80, en ligne. URL : <https://oap.unige.ch/journals/rhca/article/view/01.doutisossoutsigbe>

Mise en ligne : 7 janvier 2021

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2021.e293>

---

### Résumé

Au Togo, les hommes politiques ont multiplié les actions dans le processus de lutte pour l'indépendance en créant des organes de presse. Certains d'entre eux devinrent des journalistes de fait, la plupart n'ayant reçu aucune formation pour exercer ce métier. Avec l'accession à la souveraineté internationale du Togo en 1960, puis la prise du pouvoir politique par l'armée en 1967, la gestion de l'information a été professionnalisée sous le regard de plus en plus méfiant des régimes successifs et avec le soutien intéressé du *soft power* français. Ainsi, la presse était plus contestataire, même si son spectre de diffusion était plus limité, dans les années 1950 que dans les décennies suivantes, au cours desquelles les médias d'État la transformèrent en outil de propagande. La présente contribution, s'appuyant sur des sources orales, des archives et des travaux universitaires inédits, vise à analyser la nature des relations entre journalistes et pouvoir politique au Togo, de 1946 à 1979.

**Mots-clés** : journaliste ; presse ; décolonisation ; indépendance ; propagande ; Togo

*Journalists and political power in Togo (1946-1979). A profession built under duress.*

### Abstract

In Togo, politicians have multiplied actions in the process of struggle for independence by creating press organs. Some of them thus became *de facto* journalists, most of them not having received any serious journalistic training. With the accession of Togo's international sovereignty in 1960 and the acquisition of political power by the army in 1967, information management has been professionalized under the increasingly distrustful gaze of successive regimes and with the interested support of French soft power. Thus, the press was more protestant, even if its spectrum of diffusion was more limited, in the 1950s than in the following decades, during which the state transformed it into a propaganda tool. The present contribution, based on oral sources, archives and unpublished academic work, aims to analyze the nature of relations between journalists and political power from 1946 to 1979.

**Keywords**: journalist; press; decolonization; independence; propaganda; Togo



Aborder la question des rapports entre journalisme et pouvoir politique au Togo entre 1946 et 1979 nécessite de distinguer deux moments qui s'articulent de part et d'autre de l'accession à la tête du premier gouvernement togolais de Sylvanus Olympio, en 1958<sup>1</sup>. Entre 1946 (année de l'extension aux colonies françaises de la liberté de la presse en vigueur dans la métropole) et 1958, le journalisme togolais est largement dominé par la presse écrite puisque l'existence d'une seule radio (Radio-Togo devenue Radio-Lomé en 1975), aux mains des autorités coloniales, limite de fait le paysage médiatique. Être journaliste pendant cette première phase consiste à disposer d'un journal ou à y publier des articles, soit pour soutenir l'administration coloniale, soit pour dénoncer l'exploitation économique, la répression politique et administrative inhérente au processus colonial. En cela, la pratique journalistique au Togo pendant cette période n'est pas nettement différente de celle observée ailleurs dans les pays sous domination française, où la presse est « très liée aux partis politiques dont elle soutient les idées, répercute les querelles<sup>2</sup> ». Elle contraste, en revanche, avec la situation dans les colonies belges, où ni le pluralisme de la presse ni le pluralisme politique ne sont autorisés avant 1959.

La seconde phase, entre 1958 et 1979 (année de la fin du régime d'exception instaurée par le coup d'État du 13 janvier 1967) voit s'affirmer timidement, aux côtés des journalistes de la presse écrite, ceux de la radio et de la télévision, deux médias placés sous monopole de l'État. Leurs rapports avec le pouvoir politique sont colorés par la volonté de ce dernier de museler la presse et d'obliger les journalistes à collaborer. D'une phase à l'autre, on observe toutefois des éléments de continuité relatifs à la formation et à la politisation des journalistes, d'une part, et à l'ingérence de l'ancienne puissance coloniale dans le domaine du journalisme, d'autre part.

Que ce soit les travaux portant sur la presse en Afrique subsaharienne, ses rapports complexes avec les pouvoirs publics, ou la constitution et l'évolution des identités et des pratiques professionnelles dans le domaine du journalisme en Afrique francophone, la littérature concernant l'histoire des médias sur le continent a abordé de nombreux thèmes importants pour le contexte de cette contribution<sup>3</sup>. Cependant, rares sont les travaux qui se sont intéressés spécifiquement à l'histoire du journalisme et des médias au Togo<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Les travaux de recherche ci-après cités sur le Togo ont permis de procéder à cette bipartition temporelle. Il s'agit de : Guillauneuf Raymond (1967), *La presse au Togo (1911-1966)*, Mémoire de DES, Université de Dakar ; Batchana Essohanam (2002), *Le rôle de la presse dans la décolonisation du Togo (1946-1960)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lomé ; Douti Seidou (2019), *Contribution à l'histoire des journalistes au Togo (1946-2014)*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Lomé.

<sup>2</sup> Frère Marie-Soleil (1998), « Médias et Idéologies en Afrique francophone », *Civilisations*, 45(1/2), p. 24.

<sup>3</sup> Codo Bellarrin Coffi (1978), *La presse dahoméenne face aux aspirations des « évolués »*, « *La voix du Dahomey* » (1927-1957), Thèse de doctorat en histoire, Université Paris VII ; Tudesq André-Jean (1995), *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse en Afrique subsaharienne*, Talence/Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine ; Fierens Marie (2017), *Le journalisme de presse écrite en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire. Émergence et évolution d'une profession, de la période coloniale à nos jours*, Paris, Institut Universitaire Varenne ; Frère Marie-Soleil (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone, les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala ; Loum Ndiaga et Sarr Ibrahima (dir.) (2018), *Les médias en Afrique depuis les indépendances : bilan, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan ; Perret Thierry (2005), *Le Temps des journalistes*, Paris, Karthala.

<sup>4</sup> Guillauneuf R., *La presse au Togo...*, *op. cit.* ; Gayibor Nicoué (dir.) (2005), *Histoire des Togolais de 1884 à 1960*, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, tome 2 ; Batchana E., *Liberté de presse...*, *op. cit.* ; Glasman Joël (2015), « Postface : Intermédialité et régimes d'énonciation en Afrique contemporaine », in S. Gehrmann & D. Yigbe (dir.), *Créativité intermédiaire au Togo et dans la diaspora togolaise*, Berlin, Lit Verlag, pp. 287-297.

Pour traiter cette question, des sources orales, des périodiques et des travaux universitaires inédits ont été compulsés et analysés. S'agissant des entretiens, ils concernent six personnes-ressources, journalistes ou enseignants de journalisme. Ils ont été retenus pour la richesse de leur expérience et leurs interventions régulières dans les médias togolais sur la question de l'exercice de la profession journalistique. Les informations ont été recueillies par des entretiens semi-directifs ou sous la forme de récits de vie. Quant au corpus de presse utilisé, il a été constitué sur la base de sa disponibilité à la Bibliothèque nationale du Togo, où beaucoup de journaux de l'époque ont disparu. Les travaux universitaires inédits enfin, concernent des mémoires de maîtrise, de DEA et de DES et des thèses soutenues à l'Université du Bénin (actuelle Université de Lomé depuis 2001), à l'Université de Dakar ou dans des universités françaises.

À travers l'analyse des modalités d'émergence et d'évolution d'une « nouvelle profession », le journalisme togolais, cet article interroge la teneur des relations multiples que cette catégorie socio-professionnelle a entretenue avec les pouvoirs politiques successifs, entre 1946 et 1979. Il propose, plus largement, une réflexion originale sur l'histoire politique du Togo à la charnière des indépendances. L'analyse de la naissance du journalisme de langue française au Togo pendant la période coloniale tardive permet d'éclairer son ADN politique et militant et de montrer comment il fut potentiellement un outil de critique du pouvoir colonial au moment des indépendances, avant de devenir un outil de propagande au fil de « l'autoritarisation » des régimes togolais des années 1960 et 1970. L'article montre aussi la professionnalisation du métier de journaliste et la persistance de l'influence française à travers une logique de dépendance dans la formation et le financement des outils médiatiques togolais.

## **Les journalistes face au pouvoir colonial au Togo : entre contestation et collaboration (1946-1958)**

### *Le paysage médiatique togolais : état des lieux*

Contrairement aux colonies françaises de l'Afrique Occidentale Française (AOF), le Togo avait un statut juridique particulier : ancien protectorat (*Schutzgebiet*) allemand, il avait été partagé, après la Première Guerre mondiale, entre Français et Britanniques lors de l'accord du 10 juillet 1919. La partie confiée à la France fut ensuite placée, successivement, sous le mandat de la Société des Nations (1920-1945) puis sous la tutelle de l'ONU (1946-1960). En principe, selon les termes de ces statuts juridiques internationaux, la France n'était pas censée administrer le Togo comme ses autres colonies. Même si dans les faits, ce principe ne fut pas toujours respecté, les nationalistes togolais se servirent du statut particulier de leur territoire pour dénoncer les abus de la colonisation française, en adressant régulièrement des pétitions à la SDN puis aux Nations unies<sup>5</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, on enregistre aussi de la part des nationalistes des mouvements visant la réunification du peuple éwé, divisé par les frontières coloniales entre le Dahomey (actuel Bénin), le Togo et la Gold Coast (actuel Ghana). Toutefois, son histoire spécifique mit le Togo à l'abri d'un certain nombre de débats ayant

<sup>5</sup> Gayibor N., *Histoire des Togolais...*, op. cit.

animé l'empire colonial français, dont le référendum de 1958 destiné à intégrer les colonies à la Communauté française<sup>6</sup>.

Concernant l'histoire du journalisme, au Togo comme ailleurs dans les colonies sous domination française, deux tendances se dessinent au cours de la période coloniale tardive : une presse contestataire, servant de tribune contre les abus du pouvoir colonial, et une presse plus proche des milieux coloniaux, relayant les actions et l'idéologie des autorités françaises<sup>7</sup>. Au cours de la période coloniale précédant la Seconde Guerre mondiale, on trouve au Togo des journaux religieux en langues locales<sup>8</sup>, des journaux pro-coloniaux tenus par des Togolais<sup>9</sup>, et enfin des journaux d'information coloniale gérés par l'administration<sup>10</sup>. Après 1946, avec l'ouverture à la citoyenneté et aux partis politiques, se développent des journaux d'opinion proches des différentes mouvances politiques présentes dans ce territoire. En effet, à la faveur d'une série de décrets en 1946 – extension de la liberté d'association, de réunion, de presse et d'expression aux colonies<sup>11</sup> – plusieurs Togolais créent des journaux pour faire connaître leurs actions<sup>12</sup>. La nouvelle législation autorisant également les ressortissants des colonies à fonder des partis politiques, le paysage médiatique est pris d'assaut par des Togolais organisés en deux grandes tendances, les « nationalistes » et les « progressistes ». Les leaders d'opinion de ces deux tendances politiques ont joué, à travers leurs organes de presse, un rôle important dans la diffusion des idées et dans la formation de l'élite politique<sup>13</sup>.

Deux partis politiques voient alors le jour : le Parti togolais du progrès (PTP), pro-administration coloniale<sup>14</sup>, créé le 9 avril 1946 et le Comité de l'unité togolaise (CUT), indépendantiste, créé le 26 avril de la même année. En juillet 1951, le PTP reçoit un soutien de taille avec la création de l'Union des chefs et populations du nord (UCPN). Le 25 septembre 1951, la Juvento (Justice, union, vigilance, égalité, nationalisme, ténacité, optimisme), composée principalement de jeunes, voit le jour et s'allie au CUT pour défendre les intérêts des nationalistes. Entre les deux blocs se trouve le Mouvement populaire togolais (MPT), créé le 16 août 1954, qui se définit comme un parti charnière<sup>15</sup>.

<sup>6</sup> Gayibor Nicoué (dir.) (1997), *Le Togo sous domination coloniale*, Lomé, Presses de l'Université du Bénin., p. 201.

<sup>7</sup> Frère M.-S. « Médias et ... », art. cité, p. 25.

<sup>8</sup> Les origines de la presse togolaise remontent aux années 1900, lorsque les missionnaires protestants lancèrent une gazette en langue éwé intitulée *Ntifafa na mi* (*La paix soit avec vous*). En 1911, l'Église catholique édite aussi son journal *Mia Holo* (*Notre ami en éwé*).

<sup>9</sup> Entre 1931 et 1935, trois journaux proclament leur attachement à la France et exaltent l'assimilation du Togo à la métropole : *L'Éveil du Togo*, devenu *L'Éveil Togo-Dahomey* en 1933 (1931), *Le cri du Togo* (1934) et *Le Guide du Togo* (1935). Guillaneuf R., *La presse au Togo...*, *op. cit.*, pp. 6-10 et Batchana E., *Le rôle de la presse...*, *op. cit.*, p. 68.

<sup>10</sup> En pleine guerre, le 7 octobre 1943, le commissaire de la République française au Togo par intérim, Albert Mercadier, lance le journal d'information *Togo Français*. Cet organe a pour but de rendre « possible, d'orienter en l'éclairant et la guidant, l'opinion des autochtones vers la voie de leurs intérêts généraux qui s'identifient à ceux de notre grande et généreuse France » (*Le Togo Français*, n° 3, 13 octobre 1943, p. 2.). En 1956, il devient *Togo républicain*. Au cours de la même année, l'administration crée le *Bulletin des Nouvelles*, qui devient *Bulletin quotidien d'information*, ancêtre de *Togo Presse*. Guillaneuf R., *La presse au Togo...*, *op. cit.*, p. 6 et suivantes.

<sup>11</sup> Respectivement des 13 mars et 16 avril, du 11 avril, et des 27 septembre et 21 novembre 1946.

<sup>12</sup> Yagla Ogma Wen'saa (1992), *Les indigènes du Togo à l'assaut du pouvoir colonial*, Lomé, Nouvelles Éditions Africaines, p. 58.

<sup>13</sup> Rambaud Brice (2006), « La presse écrite togolaise, acteur et témoin de l'ère Eyadema (1967-2005) », *Transcontinentales*, 2. En ligne. URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/415> (consulté le 2 décembre 2020).

<sup>14</sup> L'objectif était de faire perdurer la présence française au Togo et de n'accéder plus tard à l'indépendance que de façon progressive, d'où son nom de parti « progressiste ».

<sup>15</sup> Gayibor N., *Histoire des Togolais...*, *op. cit.*, pp. 573-581.

De 1946 à 1958, les « progressistes » publient huit titres (tableau n° 1). En dehors de *L'Éveil du Togo* dont le directeur est français, tous les autres titres sont dirigés par des Togolais. Les journaux progressistes ont comme animateurs ou collaborateurs des fonctionnaires de l'administration coloniale, ce qui fait dire à Essohanam Batchana que, « la presse progressiste fut donc l'œuvre d'évolués citoyens français pour certains et francophiles de première heure [pour d'autres]<sup>16</sup> ».

**Tableau n°1 : Liste des organes favorables aux progressistes (1946 à 1958)<sup>17</sup>**

N° d'ordre	Titre	Durée de parution	Périodicité	Directeur de publication
1	<i>Le Progrès</i>	1946-1956	Mensuel	Josua Sanvee
2	<i>L'Éveil du Togo</i>	1953-1955	Bimensuel	Emile Fourn
3	<i>Japata</i>	1953-1954	Mensuel	Raphaël Lawson, puis Salomon Atayi
4	<i>Le Bloc Togolais</i>	1954-1958	Hebdomadaire	Charlemagne Prince Agbodjan/ Salomon Atayi
5	<i>La flèche</i>	1955-1957	Hebdomadaire	Paul Trénou Adéla
6	<i>La Voix du centre</i>	1955	Hebdomadaire	Joseph Adjai
7	<i>Les cloches du Togo</i>	1955	Hebdomadaire	Antonio d'Almeida
8	<i>Notre combat</i>	1957	Hebdomadaire	Edmond Adomey

Les organes nationalistes sont les plus nombreux, comme l'indique le tableau n° 2 ci-après. À l'image des organes progressistes, on peut constater que plusieurs journaux nationalistes ont connu une existence éphémère ; d'autres semblent même avoir été créés pour des actions ponctuelles. Parmi les directeurs de publication, on trouve des hommes politiques togolais de premier plan comme Jonathan Savi de Tové (secrétaire général du CUT), Mensah Aithson et Nicodème Amegah (respectivement fondateur et membre influent de la Juvento). De façon générale, les animateurs de cette presse nationaliste exercent des professions libérales (commerçants, hommes d'affaires, etc.) ou sont, plus rarement, des fonctionnaires. Lorsqu'on considère, par exemple, *Le Guide du Togo*, en dehors de son fondateur et directeur, J. Savi de Tové, son comité directeur est notamment composé de S. Olympio et Frank Van Lare, des militants convaincus du CUT et travaillant pour leur propre compte.

<sup>16</sup> Batchana E., *Liberté de presse...*, op. cit., p. 188.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 127.

Tableau n°2 : Liste des organes favorables aux nationalistes (1947 à 1959)<sup>18</sup>

N° d'ordre	Titre	Durée de parution	Périodicité	Directeur de publication
1	<i>Le Guide du Togo</i>	1947-1952	Mensuel/bimensuel	Jonathan Savi de Tové
2	<i>Negreta</i>	1951-1959	Mensuel/hebdomadaire	Mensah Aithson
3	<i>Echos du Togo</i>	1951-1953	Hebdomadaire	Boniface T. Dovi
4	<i>Le quotidien</i>	1951	Quotidien	Moses K. Aquereburu
5	<i>La vigie Togolaise</i>	1952-1959	Hebdomadaire	Emmanuel Kponton Quam-Dessou
6	<i>Le libérateur du Togo/Le libérateur du Togoland</i>	1953-1955	Hebdomadaire	Martin Martelot
7	<i>La Lumière</i>	1953-1955	Hebdomadaire	Michael Amevo Atsu
8	<i>L'Etendard</i>	1953-1955	Hebdomadaire	Nicodème Amegah
9	<i>Courriers du Klouto</i>	1953	Hebdomadaire	Gabriel Nyuiadzi
10	<i>Le Togoland</i>	1954-1956	Bihebdomadaire	Ansah Johnson
11	<i>Le Phare</i>	1954-1956	Hebdomadaire/bihebdomadaire	Ben Kuzo
12	<i>Denyigba</i>	1954-1960	Hebdomadaire	Emile Toviékou
13	<i>La muse Togolaise</i>	1954-1958	Hebdomadaire	Louis Kuma Azi
14	<i>Unité Togolaise</i>	1956-1959	Bimensuel	S. B. K. Goobylys
15	<i>Le National</i>	1956-1959	Bimensuel/quotidien	Tobias Hollard
16	<i>La phare du Togo</i>	1957	?	Corneille Ajavon
17	<i>Le Flambeau de la vérité</i>	1957-1958	Hebdomadaire	Kokou Giffa

En dehors des quelques 25 journaux d'opinion, on dénombre également trois organes qui se considèrent comme indépendants (publiés entre 1953 et 1958), dix organes confessionnels dont un protestant et neuf catholiques (1947-1960), cinq journaux syndicaux (1948-1958) et cinq journaux sportifs, scolaires et de jeux (1952-1956)<sup>19</sup>, soit 48 titres au total. Sur ces 48 organes, 52 % sont animés par des partis politiques dont 68 % par les nationalistes et 32 % par les progressistes. Dans un contexte où chaque parti de la période comprise entre 1946 et 1958 utilise la presse comme tribune politique, les journalistes sont soit des alliés de l'administration coloniale, soit des pourfendeurs de celle-ci. Dans ces circonstances, il est difficile, comme l'a montré Marie Fierens dans le cas de la République Démocratique du Congo (RDC), « de dissocier les positions politiques des positions journalistiques »<sup>20</sup> de ces « hommes doubles<sup>21</sup> », qui sont à la fois militants politiques et rédacteurs.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>19</sup> Guillaneuf R., *La presse au Togo...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>20</sup> Fierens M., *Le journalisme de presse écrite...*, *op. cit.*, p. 92.

<sup>21</sup> *Ibid.*



### *Une formation des journalistes sur le tas*

Le journaliste Messan Kokou Gnamey<sup>22</sup> indique que l'apprentissage du métier se fait avant tout entre pairs ou par cooptation de nouvelles compétences émergentes, surtout par l'intermédiaire des propriétaires d'imprimeries<sup>23</sup>. Ceux-ci, au nombre de sept à partir de 1945 et tous localisés à Lomé, jouent le rôle d'éditeurs et se voient confier le travail d'impression<sup>24</sup>.

Dans les salles de rédaction, se côtoient de jeunes instruits, surtout des enseignants, qui reçoivent une formation accélérée pour exercer le métier de journaliste, compte tenu de leur niveau d'études relativement avancé<sup>25</sup>. La formation des journalistes se pratique aussi dans les studios de radio : le studio-école de Radio-Togo – première radio du Togo inaugurée le 13 août 1953 et contrôlée par l'administration coloniale – les forme en technique d'expression journalistique sur le tas<sup>26</sup>. Nombreux sont ceux qui exercent le métier d'enseignant avant de passer au journalisme, activité de passion qui ne leur permet bien souvent pas de vivre. Salomon Atayi, par exemple, est directeur d'école avant de fonder son journal *Japata* lorsqu'il est admis à la retraite<sup>27</sup>. Les fondateurs des journaux privés sont aussi parfois des hommes politiques<sup>28</sup> : M. Aithson, leader de la Juvento, est enseignant avant de lancer, par la suite, son journal *Negreta*.

Certains journalistes reçoivent cependant une formation diplômante et réalisent des stages professionnels, mais ils sont rares et n'en bénéficient à l'époque que ceux qui peuvent se rendre à l'étranger ou obtenir une bourse d'études du gouvernement français. C'est le cas de J. Savi de Tové, dont le *curriculum vitae* indique qu'il est un publiciste (journaliste) ayant reçu une bonne partie de sa formation en Allemagne dès 1918<sup>29</sup>. Il est l'un des rares directeurs de publication ayant reçu une formation professionnelle avant de se lancer dans le journalisme.

### *Les journaux contestataires face au pouvoir colonial*

Si les journaux progressistes, confessionnels et syndicaux bénéficient, dans une certaine mesure, de la clémence du pouvoir colonial, il n'en est pas de même pour les organes nationalistes<sup>30</sup>. La presse progressiste fait souvent l'éloge de l'administration coloniale comme en témoigne une tribune du chef Abdoulaye de Tchamba qui déclare le 23 février 1951 dans *Le Togo Français* : « En défendant la présence française ici, nous défendons l'avenir de nos enfants, car le Togo sans la France serait une terre inhabitable<sup>31</sup> ». Cette presse peut cependant aussi se montrer habilement critique vis-à-vis du pouvoir politique. *Le Progrès* exprime, par

<sup>22</sup> Journaliste sportif reconnu de Radio Lomé.

<sup>23</sup> Entretien avec Gnamey Messan, 78 ans, 12 avril 2016, Adidogomé (Lomé).

<sup>24</sup> Avant la Seconde Guerre mondiale, les journaux togolais d'opinion étaient imprimés au Dahomey. Guillaneuf R., *La presse au Togo...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>25</sup> Entretien avec Nomanyo Anani Ganké, 57 ans, journaliste, 12 juin 2013, siège de l'ATOP à Lomé.

<sup>26</sup> Entretien avec Weka-Aladji Victor, 72 ans, 5 et 11 mars 2014, siège de la HAAC à Lomé.

<sup>27</sup> Guillaneuf R., *La presse au Togo...*, *op. cit.*, p. 24. Radio-Togo devient Radio-Lomé en 1975, lors de la création de Radio-Kara.

<sup>28</sup> Certains d'entre eux sont fortunés, comme Augustino Pa de Souza, président à vie et principal argentier du CUT, qui doit sa fortune au commerce du coprah. Il supporte financièrement plusieurs militants de son parti. Voir Gayibor N., *Le Togo sous domination coloniale...*, *op. cit.*, p. 201.

<sup>29</sup> Batchana E., *Le rôle de la presse...*, *op. cit.*, p. 88.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 131.

<sup>31</sup> *Le Togo Français*, n° 2197, 27 février 1951.

exemple, le point de vue des « progressistes » vis-à-vis de l'administration lorsqu'il publie en 1952 :

Nous préférons que notre pays continue à se confier à la France plutôt qu'au brigandage de quelques compères. Dans un cas, nous par faisons notre maturité pour devenir rapidement maîtres de nos destinées ; de l'autre, nous sommes secoués par un bouleversement dangereux [...]. Nous demandons simplement que la France reste jusqu'à terme, rapide, de son mandat parce que la France est déjà chez nous et fait un travail que nous voulons voir achevé au bénéfice du pays tout entier.<sup>32</sup>

En 1954, *L'Éveil du Togo* accuse l'administration de recruter de façon abusive le personnel européen au service du chemin de fer, alors que les populations locales peuvent remplir les mêmes fonctions<sup>33</sup>. En réaction aux critiques de la presse progressiste, l'administration coloniale choisit de promouvoir les leaders politiques qui incarnent ces organes afin d'étouffer toutes velléités de contestation. Georges Apedoh-Amah, fervent progressiste, redevient directeur du *Togo Français* de 1954 à 1955 après avoir été évincé de ce poste en 1952. Alfred Moorhouse, du même bord politique, se voit confier le poste de directeur du *Togo français* de 1955 à 1956 en plus de la direction de Radio-Togo qu'il occupait dès 1954<sup>34</sup>.

En ce qui concerne la presse contestataire nationaliste, l'administration coloniale utilise la méthode forte. Cette presse s'intéresse à deux principaux sujets entre 1946 et 1960 : dénoncer la colonisation, ses abus et ses réformes, d'une part, promouvoir la question de l'unification des deux Togo, ainsi que l'indépendance immédiate du Togo français, d'autre part. Les organes nationalistes s'insurgent notamment contre la méthode répressive de l'administration coloniale française au Togo, caractérisée par des passages à tabac, des incarcérations, l'imposition des travaux forcés et des intimidations. Une lettre publiée en 1953 par *L'Étendard* fait observer que si les nationalistes sont amenés à créer une « presse puissante capable de crier sur les toits<sup>35</sup> », c'est pour dénoncer ce dont souffre la population togolaise dans les villages, dans les villes, dans les ateliers, au tournant des rues et dans les maisons, à cause des abus de l'administration coloniale. Ces journaux font des administrateurs coloniaux leur cible préférée. *Le Guide du Togo* s'en prend, par exemple, au commissaire de la République Jean Noutary, aux administrateurs Galantin, Maillet, ou Meneau, dénonçant leurs méthodes violentes<sup>36</sup>. Des sujets comme la chefferie traditionnelle, l'abattage des arbres, les libertés d'association et de réunion, l'organisation des élections sont également abordés dans la presse nationaliste. Pour en parler, les journalistes prennent des risques, comme le souligne un journaliste de *L'Étendard* en ces termes :

Dans le trouble où sont les esprits, le danger de parler est plus grand encore que celui de se taire. Quand il s'agit d'éclairer et être éclairé, il faut regarder où est le devoir et non où est le péril ; alors donc, sans hésitation j'agiterai les questions les plus redoutées, et comme le petit enfant thébain, j'oserai secouer la peau des lions.<sup>37</sup>

<sup>32</sup> *Le Progrès*, 7<sup>e</sup> année, nouvelle série, n° 6, septembre 1952.

<sup>33</sup> *L'Éveil du Togo*, n° 22, décembre 1954.

<sup>34</sup> Batchana E., *Liberté de presse...*, *op. cit.*, p. 279.

<sup>35</sup> Extrait d'une lettre d'un correspondant de *L'Étendard*, n° 3, 31 août 1953.

<sup>36</sup> *Le Guide du Togo*, n° 21, février 1948.

<sup>37</sup> *L'Étendard*, n° 5, 26 septembre 1953.



Dans les colonnes du *Togoland*, les journalistes s'insurgent contre le colonialisme, taxé d'être « la source des malheurs et de la misère » des populations et dépeignent les colons comme « des forbans guidés dans la vie par l'odeur de l'argent<sup>38</sup> ». Dans la même veine, J. Savi de Tové, dans son journal *Le Guide du Togo*, accuse l'administration coloniale « d'user de favoritisme à l'égard des chefs, de déposer ceux qui ne lui plaisaient pas pour les remplacer par n'importe qui, marmitons, tirailleurs<sup>39</sup> ». Même les réformes introduites par la France au Togo sont récusées par les journalistes contestataires. C'est le cas de l'Union française née de la réforme de 1946, et des élections du 12 juin 1955 faisant suite à la loi d'avril portant création d'un conseil de gouvernement au Togo, dénoncées par *La Muse Togolaise*<sup>40</sup>. Quant à la question de l'indépendance immédiate du Togo français, *Le National* fait observer :

Les Anglais ont renoncé aux Indes. Ils viennent de faire du Ghana moderne un État indépendant représenté à l'ONU et libre de mener sa barque diplomatique sans s'inquiéter vis-à-vis de la Grande Bretagne qui ne demande qu'à voir ses vieilles colonies s'émanciper et s'intégrer une à une dans la famille des Nations Unies. Dans deux ans, les Nigériens auront le Self-government et le monde libre aura ses regards braqués sur les Togolais orientaux qui ne sont point des esclaves et qui, comme leur frère de l'ouest, demandent la fin pure et simple de la pression coloniale exercée sur eux par la France.<sup>41</sup>

Compte tenu de la politisation des organes d'information, les articles sont souvent rédigés hors du siège du journal et signés de pseudonymes. Les journalistes de ces publications ne touchent généralement pas de salaire : les journaux se vendent peu<sup>42</sup> et ne permettent pas une rémunération régulière<sup>43</sup>. On convient donc avec le journaliste Batoké Awesso que le journaliste de cette époque ne vit pas de son métier et qu'il trouve satisfaction dans le combat visant à atteindre certains objectifs<sup>44</sup>. S'il est difficile d'affirmer que la presse joue alors un rôle effectif dans la lutte pour l'émancipation, elle n'en reflète pas moins les discours et arguments des forces politiques en présence.

Le pouvoir colonial se montre répressif face aux journalistes contestataires. Certains d'entre eux qui publient à visage découvert font l'objet d'arrestations. C'est ainsi que M. Aithson, directeur de publication de *Negreta* est arrêté le 11 août 1952 et condamné à dix mois de prison et à 15 000 francs d'amende pour « propagation de fausses nouvelles ». Le 1<sup>er</sup> février 1956 il est arrêté de nouveau et condamné à trois mois de prison et 14 000 francs d'amende, au motif d'avoir publié un article titré « Dans les rues, on flagelle femmes et

<sup>38</sup> *Le Togoland* dans presque tous les numéros de janvier et février 1954.

<sup>39</sup> *Le Guide du Togo*, n° 21, février 1948.

<sup>40</sup> *La Muse Togolaise*, n° 11, 25 juin 1955.

<sup>41</sup> *Le National*, n° 68, 4 juin 1957.

<sup>42</sup> Nous n'avons pas une idée précise du nombre de tirage des journaux nationalistes. Mais à titre d'exemple, *Le Togo français* est tiré à 300 exemplaires du 16 mai 1945 au 28 février 1947. *Le Togo Républicain* pour sa part, est tiré à 1 200 exemplaires, du 7 octobre 1956 au 31 décembre 1958. Guillaumet R., *La presse au Togo...*, op. cit., p. 8.

<sup>43</sup> Par exemple, le journal *Lumière* n° 58 se vend à 10 francs CFA en 1954 ; l'abonnement local est à 100 francs CFA par mois et celui de soutien peut aller jusqu'à 200 francs CFA par mois. En 1956, *Le Togoland* est vendu 15 francs et *Le Phare*, 10 francs. L'abonnement est à 600 francs CFA par an soit 50 francs CFA par mois. N'ayant pas d'informations précises sur le salaire moyen des Togolais de l'époque, il est difficile de donner une idée précise de ce que représentent véritablement ces coûts vis-à-vis du pouvoir d'achat de la population.

<sup>44</sup> Entretien avec Awesso Batoké, 80 ans, journaliste, 8 mai 2017, Lomé.

enfants<sup>45</sup> ». Ces poursuites, dont le but est d'étouffer la presse économiquement, ne découragent pas les journalistes nationalistes mais les poussent plutôt à plus de combativité.

Ainsi, au cours de cette période 1946-1958, être journaliste au Togo est d'abord un acte politique et moins une activité professionnelle. Malgré les pressions de l'administration coloniale, plus ou moins brutales selon les journaux, une certaine pluralité d'opinions est possible. Cela change progressivement au cours des années suivantes, qui voient les rapports entre journalistes et autorités se rigidifier, et les médias devenir un outil de propagande pour des régimes de plus en plus autoritaires. Pendant la période postcoloniale, on assiste non seulement à la professionnalisation du métier de journaliste, mais aussi à sa dépolitisation.

## **Les journalistes face au pouvoir politique postcolonial : entre professionnalisation, contestation et résignation**

### *1959-1979 : trois présidents, une liberté de presse caporalisée*

Le 27 avril 1958, alors que les colonies françaises d'Afrique s'apprêtent à voter au référendum pour intégrer la Communauté française, les Nations Unies, mettant en avant son statut international, soumettent le Togo à des élections législatives pour décider de la levée ou non de son statut de territoire sous tutelle de l'ONU administré par la France. Les nationalistes remportent ces élections et leur leader, Sylvanus Olympio, est nommé Premier Ministre du Togo<sup>46</sup>. Le 11 septembre 1959, il promulgue la loi n° 59-59 portant modification de la législation sur la presse au Togo. L'article 2 de cette loi reflète la volonté des pouvoirs publics de contrôler la presse. Il stipule notamment :

Quatre heures ouvrables au moins avant la publication de chaque feuille, distribution ou livraison du journal ou autre écrit périodique, il sera remis au bureau du Commandant de cercle, deux exemplaires signés du Directeur de la publication à qui sera délivré récépissé indiquant la date et l'heure de dépôt.

Pareil dépôt sera fait en outre au ministère de l'Intérieur pour la ville de Lomé.

Le délai de quatre heures ouvrables est réduit à deux heures ouvrables en ce qui concerne les publications quotidiennes.<sup>47</sup>

Cette loi impose donc un régime d'autorisation préalable à toute publication de journaux. Elle veut également interdire implicitement les publications sous pseudonyme. En outre, l'arrêté du 9 octobre 1959 institue une commission d'examen pour l'exercice de direction de publication, dirigée par J. Savi de Tové, devenu un des plus proches collaborateurs de S. Olympio<sup>48</sup>. D'après E. Batchana, ces dispositions visent à faire taire les organes de la Juvento, de plus en plus critiques vis-à-vis de l'action gouvernementale<sup>49</sup> et pour cause : la coalition

<sup>45</sup> Batchana E., *Liberté de presse...*, *op. cit.*, p. 254. Autres exemples : Téko Dovi, directeur de publication de *Échos du Togo* est arrêté le 23 août 1952 et condamné à deux ans de prison pour « propagation de fausses nouvelles ». Martin Martelot, directeur de publication du *Libérateur du Togo*, est arrêté le 12 mars 1955 et condamné à trois mois de prison. Nicodème Amegah, directeur de *L'Étendard* est poursuivi en août 1954 pour « propagation de fausses nouvelles ayant démoralisé ou susceptibles de démoraliser les armées de terre, de l'air et de mer ». Guillaneuf R., *La presse au Togo...*, *op. cit.*, pp. 20-26.

<sup>46</sup> C'est aussi le cas au Niger. Frère M.-S., « Médias et Idéologies en Afrique francophone », art. cité, p. 27.

<sup>47</sup> Loi n°59-59 du 11 septembre 1959 portant modification de la législation sur la Presse au Togo.

<sup>48</sup> Batchana E., *Liberté de presse ...*, *op. cit.*, p. 348.

<sup>49</sup> *Ibid.*

CUT-Juvento, qui a remporté les élections d'avril 1958, n'a été que de courte durée. Les Juventistes, partisans d'une proclamation immédiate de l'indépendance, n'acceptent pas la décision de S. Olympio de reporter à deux ans (avril 1960) cette proclamation. Ils estiment aussi n'avoir pas été récompensés à la mesure des efforts fournis dans le cadre des législatives de 1958, puisque de leur rang, seul Anani Santos est nommé ministre, poste dont il démissionne d'ailleurs en mai 1959. Après sa démission, il est jeté en prison<sup>50</sup>. Dans un tel contexte, les journaux Juventistes se mettent à critiquer vertement les dérives autoritaristes du régime Olympio. L'indépendance du Togo est donc proclamée, le 27 avril 1960, dans cette situation de tension politique.

Le 13 janvier 1963, à la faveur d'un coup d'État militaire, S. Olympio est assassiné. Son successeur, Nicolas Grunitzky, à qui l'armée confie le pouvoir, dit avoir un goût prononcé pour la liberté et le respect de la démocratie<sup>51</sup>. Cette intention est consacrée par la Constitution du 5 mai 1963 qui stipule à l'article 12 que « chacun a le droit d'exprimer et de diffuser librement ses opinions par la parole, la plume et l'image, dans le respect des lois et règlements ». Malgré ces dispositions, dans la pratique, les promesses ne sont pas tenues. Non seulement la loi du 11 septembre 1959, qualifiée à l'époque de liberticide par N. Grunitzky et des partisans de l'opposition, n'est pas abrogée, mais plus encore, le décret portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Editogo est adopté (n° 63-106 du 23 août 1963). Cette structure, chargée d'imprimer tous les organes de presse du pays, passe dès lors sous le contrôle total des pouvoirs publics<sup>52</sup>. Cette situation amène E. Batchana à conclure que « le traitement de la presse sous la deuxième République ne fut pas différent de celui de la première<sup>53</sup> ».

Le 13 janvier 1967, N. Grunitzky est contraint de démissionner au cours d'un second coup d'État militaire, sans effusion de sang. Après une période transitoire de trois mois dirigée par Kléber Dadjo, Etienne Eyadema accède au pouvoir et les mesures prises montrent clairement que le régime opte pour une conception encore plus dirigiste en matière de gestion de la presse : le 2 mai 1967, un décret prescrit la déclaration de possession de machines à écrire, utilisées à l'époque par les directeurs de publication. Il rend également obligatoire la reproduction des documents, pour « mettre fin définitivement à une large campagne anonyme de propagande et de rumeurs mensongères et malfaisantes et [de] faire en sorte qu'elle ne puisse plus ni reprendre, ni se développer comme par le passé<sup>54</sup> ». Cette logique est confirmée plus tard par Hervé Bourges à qui le président E. Eyadema confie, en 1969, l'organisation d'un stage de perfectionnement à l'intention des journalistes togolais. Il déclare : « Pour l'Afrique, une liberté de presse à l'européenne est un leurre <sup>55</sup> ». Une telle affirmation doit se comprendre dans le contexte d'un journalisme contrôlé par les autorités publiques sous un double prétexte :

<sup>50</sup> Tsigbé Koffi Nutefé (2012), « Cinquante ans de discours sur l'unité nationale au Togo (1960-2010) : les leçons d'une politique toujours d'actualité », in Gayibor T. N. (dir.), *Cinquante ans d'indépendance en Afrique subsaharienne et au Togo*, Paris, L'Harmattan, pp. 68-70.

<sup>51</sup> Kouzan Komlan et Tsigbé Koffi Nutefé (2020), *Nicolas Grunitzky (1913-1969). Le nationaliste trop prudent ou l'homme de la France ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 75 et suivantes.

<sup>52</sup> En effet, « le décret plaçait l'établissement sous la présidence de Salomon Atayi, ministre de l'Information, de la Presse et de la Radiodiffusion. Les membres du conseil d'administration étaient des directeurs de cabinet représentant tous les membres du gouvernement ». Batchana E., *Liberté de presse...*, op. cit., p. 352.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> *Togo Presse*, n° 1445, samedi 6 mai 1967.

<sup>55</sup> *Togo Presse*, n° 2112, samedi 19 juillet 1969.

l'unité nationale et le développement<sup>56</sup>. Les journalistes doivent ainsi contribuer à « l'édification de la nation » et au développement de leur pays à travers la gestion de l'information.

Les autorités togolaises adoptent totalement ce discours et se mettent à circonscrire les sujets à cibler par la communication officielle, identifient un cadre institutionnel adapté et s'assurent que les dispositifs opérationnels sont en place pour une mise en œuvre « efficace » des médias. Le président E. Eyadema dit viser à :

Assurer pour le compte des Togolais un service d'information conforme à leurs intérêts. Son objectif est de centraliser les informations, de les sélectionner avant de les distribuer aux journalistes de la radio, de la presse écrite et de la télévision car, sans le service de presse d'une agence, il serait pratiquement impossible à un quotidien ou à une station de donner à ses lecteurs ou à ses auditeurs un compte rendu bien équilibré des nouvelles.<sup>57</sup>

Ce type de discours permet de justifier la création des médias nationaux d'information tels que le quotidien national *Togo-Presse*<sup>58</sup>, la télévision nationale (TVT)<sup>59</sup> et les services d'information, l'Agence togolaise de presse (ATOP)<sup>60</sup> ou la Radio-Kara<sup>61</sup>. À y regarder de près, là où est vantée une information conforme aux intérêts de la population, c'est bien d'une information au service du régime en place dont il s'agit. Dans ce contexte de rétrécissement progressif de la liberté de la presse, peu de place est laissée aux journalistes exerçant entre 1959 et 1979 pour user de leur esprit critique envers le pouvoir en place.

### *Une professionnalisation sous influence française*

À partir de 1959, deux catégories de journalistes opèrent au Togo. Ceux de la période coloniale, dont le profil a été défini plus haut, exercent, pour certains, jusqu'en 1966. Les autres, dont la carrière commence dans les années 1960, bénéficient d'une formation professionnelle plus poussée à l'étranger et sont affectés dès leur retour au Togo dans les médias d'État, avec un statut de fonctionnaire. La France, ancienne puissance colonisatrice, ouvre les portes de ses centres de formation en journalisme<sup>62</sup> pour recevoir des Togolais, via le dispositif du Fonds d'aide et de coopération (FAC)<sup>63</sup>. Les exemples de B. Awesso et M. K. Gnamey permettent d'avoir une idée du parcours des boursiers togolais dans les centres de formation de journalistes en France.

B. Awesso, instituteur, arrive à Lille à la fin du mois d'octobre 1962 pour une formation initiale en journalisme. En juillet 1963, il passe, avec succès, le concours d'entrée au Centre de formation des journalistes. Il s'inscrit et bénéficie, à partir d'octobre 1963, d'une bourse d'une valeur de 500 francs français mensuelle. Il soutient son mémoire de fin de formation en octobre 1966 puis revient à Lomé deux mois plus tard. Il prend fonction en tant que journaliste au

<sup>56</sup> L'argument utilisé à l'époque était que « [...] la critique ne pouvait être autorisée dans une nation en formation, pauvre de surcroît, où toute forme de journalisme n'allant pas dans le sens de la volonté gouvernementale constituait un luxe, un gaspillage d'énergie et de ressources ». Frère M.-S. « Médias et ... », art. cité, p. 28.

<sup>57</sup> *Togo Dialogue*, n° 36, mars 1979, p. 20.

<sup>58</sup> Créé en 1961, il devient quotidien avec Editogo en avril 1962.

<sup>59</sup> Inaugurée le 31 juillet 1973 sous le nom de la Radiotélévision de la nouvelle marche (RTNM).

<sup>60</sup> Créée le 5 mars 1975.

<sup>61</sup> Créée le 10 juillet 1975 pour désengorger les zones non couvertes par Radio-Lomé.

<sup>62</sup> Le passage des journalistes togolais dans ces centres de formation reste un sujet à investiguer.

<sup>63</sup> Douli S., *Contribution...*, op. cit., p. 171.

ministère de l'Information dès le 2 janvier 1967 et gravit rapidement les échelons dans son nouveau métier : il est nommé, en mars 1975, directeur général de l'Information<sup>64</sup>. M. K. Gnamey était également instituteur avant d'être admis au Centre de formation des journalistes de Paris. En tant que fonctionnaire, il perçoit son salaire que complète la bourse du FAC d'une valeur de 400 francs français. À l'issue de la formation, suivie du 1<sup>er</sup> octobre 1966 au 20 décembre 1967, il obtient le diplôme de brevet d'études techniques de journalisme<sup>65</sup>.

À leur image, nombreux sont les Togolais à avoir bénéficié d'une bourse pour être formés en France au métier de journaliste. Les plus connus à l'époque sont Victor Weka-Aladji, formé à Lille et Théodore Kpotivi Laclé, Kwaovi Benyi Johnson, Richard Viawassi Kokou Amedegnato, Valentin Quam Sodji, Edouard Kokou Raven, Duévi Anani Tsibiaku<sup>66</sup>, formés à Paris. Ayant tous étudié au cours de la décennie 1960, ils ont ensuite fait carrière dans les médias d'État.

D'autres, par ailleurs, sont formés en Afrique, notamment au Centre d'études des sciences et technique de l'information (CESTI) créé en 1965 à Dakar et à l'École supérieure internationale de journalisme de Yaoundé (ESIJY), créée en 1970 et dirigée par Hervé Bourges. Parallèlement, la formation sur le tas ne disparaît pas, mais elle ne concerne qu'une infime partie des journalistes. On peut citer, entre autres, Chrétien Gota, Joseph Sosoè Akouètè, Parfait Akpaki, Bernard Gonçalves dit Daniel Salem, Dieudonné Aithnard, Sylvanus Ahadé<sup>67</sup>.

### *La contestation dans un contexte de rétrécissement des libertés*

Comme mentionné plus haut, sous le régime de S. Olympio, la presse contestataire est avant tout celle des Juventistes. Ses critiques sont si acerbes que le gouvernement ne tarde pas à réagir. Ainsi, tous les journaux progressistes et juventistes sont interdits. Seuls les organes du CUT, de l'administration, les journaux confessionnels et quelques publications indépendantes sont autorisés à paraître<sup>68</sup>. Dans cette atmosphère marquée par la censure, des directeurs de publication des organes indépendants, des organes confessionnels et des journaux juventistes « récidivistes » sont contraints à l'exil ou incarcérés, ou encore voient leurs journaux saisis par

<sup>64</sup> Entretien avec Awesso Batoké, 80 ans, journaliste, 8 mai 2017, Lomé.

<sup>65</sup> Entretien avec Gnamey Messan, 78 ans, journaliste, 19 septembre 2015, Adidogomé (Lomé).

<sup>66</sup> Après son passage à la Radio-Lomé, Victor Weka-Aladji a dirigé l'Institut des presses de l'Entente (ISPE, créé en 1978 et ayant formé des journalistes voltaïques dont Norbert Zongo, nigériens et togolais) entre 1978 et 1983 et fut membre de la Haute autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Après sa formation au Centre de formation des journalistes de Paris et à l'Office de coopération radiophonique, Laclé Kpotivi a servi à Radio-Togo, avant de devenir ministre sous Eyadema. Sorti de l'Ocora (opérateur public français assurant la coopération en matière radiophonique entre l'État français et ses anciennes colonies après les indépendances), Kwaovi Benyi Johnson a servi à Togo-press et fut ministre de l'Information au Togo sous Eyadema. Amedegnato Kokou fut respectivement directeur de Radio-Lomé, directeur de l'ATOP et directeur de l'Editogo. Sodji Quam Valentin a travaillé à Radio-Lomé et à la TVT. Raven Kokou Edouard a passé presque toute sa carrière à Radio-Lomé. Duévi Anani Tsibiaku est l'un des membres fondateurs de l'Association des journalistes sportifs du Togo, et est resté longtemps à Togo-press. Douti S., *Contribution...*, *op. cit.*, pp. 374 et suivantes.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 376.

<sup>68</sup> Restent publiés pour le CUT, la *Lanterne du Togo* (1959), *Togo Xletivi* (1959-1961), *Togo-Express* (1960) et *La Sentinelle* (1960-1962). Pour les journaux de l'administration : *Le Lien* (1961), *Togo-Presse* (à partir de 1962), *Togo documentation* (1962-1963), *Réalité Togolaise* (1965). Pour les journaux confessionnels : *Présence chrétienne* et *Nouvelles d'Israël* (à partir de 1960). Enfin pour les organes de presse indépendants : *Togo-Matin* (1959) et *Togo-Observateur* (1959-1962). Guillauneuf R., *La presse au Togo...*, *op. cit.*, pp. 68 et suivantes.

le ministère chargé de l'Information. Les rapports sont très conflictuels entre les journalistes contestataires et le pouvoir politique comme l'indique E. Batchana<sup>69</sup> :

A. B. Seddor, directeur de publication de *Togo-Matin* puis *Togo-Observateurs* s'exila au Dahomey d'août 1959 à novembre 1961. Le gouvernement lui reprochait d'avoir publié un article offensant la République fédérale d'Allemagne (RFA). M. Aithson, directeur de publication de *Negreta* revenu de son exil au Dahomey, fut arrêté en 1962. *La Vérité Togolaise* cessa ses parutions le 20 juin 1962. Même le journal catholique *Présence chrétienne* fut saisi le 27 avril 1962 pour propos diffamatoires.<sup>70</sup>

À la chute du régime de S. Olympio, *Présence chrétienne* écrit dans ses colonnes, le 19 janvier 1963 : « Le régime (défunt) s'est montré impopulaire à maints égards<sup>71</sup> ». La situation sous la deuxième République et le régime de N. Grunitzky n'évolue pourtant guère ; E. Batchana note qu'à la fin de l'année 1966, le Togo ne comptait que dix publications dont sept à caractère officiel : « Aucun journal d'opinion ne paraissait. La rupture avec le régime défunt proclamée n'eut pas lieu. À la suite du soulèvement du 21 novembre 1966<sup>72</sup>, des journalistes comme O. Ajavon furent arrêtés<sup>73</sup> ».

La même tendance se poursuit sous le régime d'E. Eyadema. De 1969 à 1979 en effet, en dehors des médias d'État, seuls trois titres sont disponibles dans les kiosques. Il s'agit de *Laafia* (journal confessionnel paru à partir de 1968), *Espoir de la Nation Togolaise* (à partir de 1969) et *Togo Dialogue* (à partir de 1975). Tous les autres ont été muselés<sup>74</sup>. L'État établit son monopole sur la collecte et la diffusion de l'information<sup>75</sup>. À la moindre erreur ou lapsus, des sanctions tombent. Selon le témoignage d'un journaliste ayant requis l'anonymat :

Un journaliste de Radio-Lomé avait été affecté à l'ATOP pour avoir résumé un communiqué d'un ministre du gouvernement au début des années 1970. Ce ministre avait voulu qu'on passe le communiqué dans son intégralité, mais la décision en interne de la corporation était que les communiqués soient résumés. Ce journaliste est resté à l'ATOP jusqu'à la nomination d'un nouveau ministre qui le ramena à Radio-Lomé.<sup>76</sup>

Dans le même sens, Amévi Dabla, secrétaire général et porte-parole du comité pour la démocratie de l'information (CDI)<sup>77</sup> déclarait dans son témoignage à la Conférence nationale sur la période 1968-1990 : « Nous avons été victimes des abus de pouvoir et d'autorité. Pour des peccadilles, des journalistes et techniciens sont sanctionnés, mutés, incarcérés et, dans le

<sup>69</sup> Ces tensions ne sont pas propres au Togo. On les retrouve, par exemple, au Sénégal à la même période. Loum N. et Sarr I. (dir.), *Les médias en Afrique...*, op. cit., pp. 70 et suivantes.

<sup>70</sup> Le président Sylvanus Olympio entretient des liens amicaux avec les dirigeants de la RFA ; il utilise ici ce prétexte pour sévir contre le journal. Lire Batchana E., *Liberté de presse...*, op. cit., p. 351.

<sup>71</sup> *Présence chrétienne*, 19 janvier 1963.

<sup>72</sup> Le 21 novembre 1966, des éléments du CUT conduits par leur leader, Noé Kutuklui, appuyés par le vice-président de la République, Antoine Méatchi et une faction de l'armée, organisent un soulèvement populaire et exigent la démission du gouvernement de Nicolas Grunitzky. L'ordre fut vite rétabli grâce à l'intervention du chef d'État-major d'alors, Étienne Eyadema. Lire Kouzan K. et Tsigbé K. N. (2020), *Nicolas Grunitzky (1913-1969)...*, op. cit., p. 104.

<sup>73</sup> Batchana E. (2008), *Liberté de presse...*, op. cit., p. 352.

<sup>74</sup> Voir le répertoire des journaux du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

<sup>75</sup> Komko Améwouonou (1992), *Liberté d'expression, liberté de presse : les mythologies du « quatrième pouvoir »*, Mémoire de maîtrise de lettres modernes, Université du Bénin, p. 60.

<sup>76</sup> Entretien avec Anonyme, 75 ans, journaliste, 20 juin 2017, Lomé.

<sup>77</sup> Ce comité n'a vu le jour qu'au début des années 1990, avec l'avènement de la démocratie au Togo.



pire des cas, limogés<sup>78</sup> ». Cette déclaration illustre fort bien le contexte dans lequel les journalistes devaient travailler pendant cette période.

### *La résignation des professionnels face au « journalisme d'État »*

L'appel de Kpalimé, le 30 août 1969, aboutit à la création, en novembre 1969, du Rassemblement du peuple togolais (RPT) sous l'égide du président E. Eyadema : il faut désormais agir unanimement, et sans aucune critique de la part des journalistes, à la construction de la « nation » et à son développement. Avec le RPT devenu parti unique, les médias d'État changent de dénomination. *Togo-Presse* devient *La Nouvelle Marche* et décrit à la « Une » les activités du chef de l'État ou de son gouvernement. Pour le ministre Kwaovi Benyi Johnson, cité par Afi Blakema, cette orientation de l'information visait à : « asseoir une stabilité politique, économique et sociale dès lors que le Togo venait d'accéder à la souveraineté internationale<sup>79</sup> ». Les appellations « chef de l'État » ou « président de la République » font place à des titres reprenant le culte de la personnalité dont le chef de l'État fait l'objet<sup>80</sup> : « guide éclairé », « père de la Nation », « timonier national », « Messie », etc.<sup>81</sup>.

La plupart des journalistes des médias d'État étant des fonctionnaires, la critique est alors proscrite sous peine de perdre son emploi. Pour le régime en place, et selon le vocabulaire en usage, seule l'unité nationale peut construire la jeune nation togolaise. Les journalistes de Radio-Lomé exhortent par exemple la population à se départir des pratiques « tribales » incompatibles avec l'idéal démocratique et source de division du peuple<sup>82</sup> ; par ailleurs, le civisme et la citoyenneté font l'objet de nombreuses émissions dans les médias du jeune Togo indépendant.

Dès qu'elle est instituée, la télévision nationale propose le même type de contenu. À ses débuts, la TVT est supposée s'inscrire dans le *Ghana Broadcasting Corporation* en laissant au Ghana des horaires de passage dans les émissions. Mais les autorités togolaises et leurs partenaires français refusent finalement cette collaboration. Par l'entremise de l'ambassadeur de France, Jean-Pierre Camp Redon, les tractations commencent en 1969 pour la mise en œuvre de la TVT<sup>83</sup>. Ce projet est lancé officiellement en 1970 et confié en 1971 à Raymond Poussard, directeur adjoint de l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française). En 1971, avec l'acquisition du matériel d'équipement et la formation du personnel, ce projet entre dans sa phase d'exécution. Financée à hauteur de 75 millions de francs CFA par le Fonds d'aide à la coopération (FAC)<sup>84</sup>, la TVT est inaugurée le 31 juillet 1973. Les objectifs fixés à cette nouvelle

<sup>78</sup> Dabla Amévi, secrétaire général et porte-parole du comité pour la démocratie de l'information (CDI), déclaration à la Conférence nationale. Celle-ci avait pour but de trouver des réponses institutionnelles et constitutionnelles durables à la crise sociopolitique que traversait le Togo au début de la décennie 1990, afin d'amorcer le processus démocratique. Cette Conférence nationale s'est tenue du 8 juin au 28 août 1991 à Lomé.

<sup>79</sup> Blakema Afi (2000), *Regard sur Togo-Presse, média d'État : analyse formelle, analyse du contenu*, Mémoire de maîtrise en lettres modernes, Université du Bénin, p. 41.

<sup>80</sup> Badibanga André (1978), « La presse africaine et le culte de la personnalité », *Revue française d'études politiques africaines*, 156, pp. 40-57.

<sup>81</sup> Blakema A., *Regard sur Togo-Presse...*, op. cit., p. 41.

<sup>82</sup> Osswooa Koudjo Boukari (2008), *Radio-Lomé : genèse et évolution (1953-2003)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Lomé, p. 40.

<sup>83</sup> Douti S., *Contribution...*, op. cit., pp. 117-118.

<sup>84</sup> Kongnah Bignoite (1999), *Regard sur le fonctionnement des médias et leur influence politique : le cas de la télévision togolaise*, Mémoire de maîtrise de lettres modernes, Université du Bénin, p. 57.

télévision sont l'éducation populaire, la promotion du développement économique du pays, la distraction des téléspectateurs et surtout, la création et le maintien de l'union, de la paix et de la solidarité entre les Togolais<sup>85</sup>. Ces objectifs ne sont pas très loin de ceux définis aux télévisions nationales ailleurs en Afrique noire francophone<sup>86</sup>.

Quelle autocritique les journalistes firent-ils ultérieurement de leur pratique professionnelle pendant la période allant de 1967 à 1979 ? Les témoignages ne sont pas foisonnants sur la question. Toutefois, dans le cadre de la Conférence nationale, A. Dabla déclare :

En acceptant de travailler dans les médias officiels, nous avons voulu nous aussi apporter notre modeste contribution à l'édification de la nation. Mais nous avons plutôt contribué à abrutir ce peuple... Tout était permis. On faisait lire par des journalistes des communiqués truffés de mensonges, des communiqués sans visas et qui engageaient donc les lecteurs [journalistes] que nous étions... nous étions des journalistes et techniciens appelés à marcher au pas de la révolution.<sup>87</sup>

Ces propos montrent clairement que de nombreux journalistes sont contraints de faire leur travail dans la direction voulue par les autorités : pour garder leur statut de fonctionnaire, ils n'ont d'autres choix que de se résigner, du moins dans les canaux officiels<sup>88</sup>. Il semble difficile d'analyser clairement le rapport entre les évolutions dans la formation des journalistes togolais et leur capacité à mobiliser les moyens d'une critique du pouvoir politique. En attendant de plus amples recherches, on peut toutefois formuler l'hypothèse d'une jonction possible entre la coopération franco-togolaise en matière de journalisme et les couleurs que prend le journalisme d'État au cours de cette dernière période.

En définitive, que ce soit sous la première République (1961-1963), la deuxième République (1963-1967) ou le régime d'exception (1967-1979), on assiste à un durcissement du ton du pouvoir vis-à-vis des journalistes. Cette situation s'explique, entre autres, par les nombreuses tentatives de déstabilisation des régimes successifs<sup>89</sup>. Dans ce contexte de musellement de la presse, des Togolais, journalistes ou non, optent pour la diffusion de lettres anonymes<sup>90</sup>, de tracts, ou l'usage de la dérision politique<sup>91</sup>, soit pour critiquer les dérives autoritaires du pouvoir, soit comme stratégie de résistance aux discours officiels et à la propagande des médias d'État et du parti unique.

<sup>85</sup> Ses programmes couvrent six types d'émissions télévisées : information, musique, culture, éducation, sport et divertissement. Elle a à sa tête un directeur nommé par décret présidentiel.

<sup>86</sup> Lire Dioh Tidiane (2009), *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours*, Paris, Karthala.

<sup>87</sup> Publications de la Conférence nationale souveraine, commission communication et médias, 1991. La révolution dont il est ici question concerne la tentation d'Eyadema de suivre Mobutu Sese Seko sur la voie de la « politique d'authenticité » qui a aussi permis de justifier la mainmise de l'État sur le discours médiatique.

<sup>88</sup> Rambaud B., « La presse écrite togolaise... », art. cité.

<sup>89</sup> Celles d'avril, de mai et de décembre 1961, du 21 janvier 1962, du 9 avril 1963, du 21 novembre 1966, du 24 avril 1967, d'août 1970. Andoche Bonin (1983), *Le Togo du sergent en Général*, Paris, Lescaret éditeur, p. 155.

<sup>90</sup> Il s'agit des lettres non signées distillées dans la population togolaise dénonçant la dictature du régime d'Eyadema. On peut citer, entre autres, l'exemple des lettres anonymes de 1968 ayant « discrédité » le Président de la République, Eyadema. *Togo Presse*, n° 1763, mercredi 22 mai 1968.

<sup>91</sup> Toulabor Comi (1981), « Jeu de mots, jeu de vilain : lexique de la dérision politique au Togo », *Politique Africaine*, 3, pp. 55-71 ; Toulabor Comi (1991), « La dérision politique en liberté à Lomé », *Politique africaine*, 43, pp. 136-141.

\*\*\*

Au lendemain immédiat de la Seconde Guerre mondiale, des mouvements indépendantistes naissent un peu partout en Afrique. Au Togo, en dehors des élites intellectuelle et politiques, une partie des journalistes se mêlent aux luttes pour la décolonisation du territoire. Ils ne sont pas, pour la plupart, formés à l'exercice de ce métier, et pratiquent avant tout un journalisme de combat, ce qui les met aux prises avec l'administration coloniale qui n'hésite pas à les jeter en prison ou à interdire la parution de leurs journaux.

Après l'accession à la souveraineté internationale, encore moins d'espace est accordé à la critique dans la pratique journalistique et l'information est avant tout considérée comme un outil de propagande politique au service de la construction nationale. Le pluralisme disparaît progressivement et l'encadrement de journalistes fonctionnaires se fait plus pressant, le pouvoir attendant d'eux discipline et zèle. La plupart remplissent leur tâche conformément aux attentes des gouvernements successifs : le conformisme et l'autocensure règnent dans les médias togolais, au point d'étouffer toute capacité d'initiative. Il est exigé des journalistes qu'ils exercent leur métier, guidés par la nécessité d'une information « responsable » et « constructive » aux yeux des autorités<sup>92</sup>. Ceux qui ne rentrent pas dans les rangs sont lourdement sanctionnés et, dans une telle atmosphère empreinte d'intimidations, l'information biaisée apparaît avant tout comme une mise en scène de l'action gouvernementale et du chef de l'État.

On retiendra finalement deux principaux paradoxes au terme de cette analyse. D'abord, le Togo connaît plus de pluralisme et de liberté d'expression dans la presse pendant la période coloniale qu'au cours des années qui suivent l'indépendance. Ensuite, les journalistes formés sur le tas qui s'expriment dans les années 1950 semblent bénéficier d'une plus large marge de manœuvre que ceux qui sont ensuite formés dans des écoles de journalisme de renom, sous le regard vigilant de la France. Il faut s'interroger sur la portée de la professionnalisation du métier, dès lors que la relation entre journalistes et pouvoirs politiques semble avoir changé d'une période à l'autre. Les premiers, après l'indépendance, ont pu paraître résignés. Cette situation s'est poursuivie jusqu'en 1991 où la Conférence nationale a dénoncé ces pratiques en appelant à un nouveau départ dans le journalisme togolais. Depuis lors, la parole s'est davantage libérée, même si de nombreuses difficultés persistent encore pour les journalistes<sup>93</sup>.

*Seidou Douiti*

*Département d'histoire/LETRIA, Université de Lomé (Togo)*

*Koffi Amouzou Sossou*

*Département d'histoire/HisDAf, Université de Kara (Togo)*

*Joseph Koffi Nutefé Tsigbé*

*Département d'histoire/LETRIA, Université de Lomé (Togo)*

<sup>92</sup> Perret T., *Le Temps...*, *op.cit.*, p. 71.

<sup>93</sup> Glasman J., « Postface : Intermédialité ... », art. cité, pp. 287-297.

## Bibliographie

- ANDOCHE Bonin (1983), *Le Togo du sergent en Général*, Paris, Lescaret éditeur.
- BADIBANGA André (1978), « La presse africaine et le culte de la personnalité », *Revue française d'études politiques africaines*, n° 156, pp. 40-57.
- BATCHANA Essohanam (2002), *Le rôle de la presse dans la décolonisation du Togo (1946-1960)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lomé.
- \_\_\_\_\_ (2008), *Liberté de presse et pouvoirs publics au Togo : 1946-2004*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Lomé.
- BLAKEMA Afi (2000), *Regard sur Togo-Presses, média d'Etat : analyse formelle, analyse du contenu*, Mémoire de maîtrise en lettres modernes, Université du Bénin.
- BODE Idé (2000), *Contribution de Radio-Lomé au développement du Togo. Étude historique et analyse structurelle*, Mémoire de maîtrise de lettres modernes, Université du Bénin.
- CODO Bellarrin Coffi (1978), *La presse dahoméenne face aux aspirations des « évolués ». « La voix du Dahomey » (1927-1957)*, Thèse de doctorat en histoire, Université Paris VII.
- DIOH Tidiane (2009), *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours*, Paris, Karthala.
- DOUTI Seidou (2019), *Contribution à l'histoire des journalistes au Togo (1946-2014)*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Lomé.
- FIERENS Marie (2017), *Le journalisme de presse écrite en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire. Émergence et évolution d'une profession, de la période coloniale à nos jours*, Paris, Institut Universitaire Varenne.
- FRERE Marie-Soleil (1998), « Médias et Idéologies en Afrique francophone », *Civilisations*, 45(1/2), pp. 15-54.
- \_\_\_\_\_ (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone, les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala.
- GAYIBOR Nicoué (dir.) (1997), *Le Togo sous domination coloniale*, Lomé, Presses de l'Université du Bénin.
- \_\_\_\_\_ (dir.) (2005), *Histoire des Togolais de 1884 à 1960*, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, tome 2.
- GLASMAN Joël (2015), « Postface : Intermédialité et régimes d'énonciation en Afrique contemporaine », in S. GEHRMANN & D. YIGBE (dir.), *Créativité intermédiatique au Togo et dans la diaspora togolaise*, Berlin, Lit Verlag, pp. 287-297.
- GUILLANEUF Raymond (1967), *La presse au Togo (1911-1966)*, Mémoire de DES, Université de Dakar.
- KONGNAH Bignoite (1999), *Regard sur le fonctionnement des médias et leur influence politique : le cas de la télévision togolaise*, Mémoire de maîtrise de lettres modernes, Université de Lomé.
- KOUZAN Komlan et TSIKBE Koffi Nutefé (2020), *Nicolas Grunitzky (1913-1969). Le nationaliste trop prudent ou l'homme de la France ?*, Paris, L'Harmattan.

LOUM Ndiaga et SARR Ibrahima (dir.) (2018), *Les médias en Afrique depuis les indépendances : bilan, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan.

OSSOWOA Koudjo Boukari (2008), *Radio-Lomé : genèse et évolution (1953-2003)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Lomé.

PERRET Thierry (2005), *Le Temps des journalistes*, Paris, Karthala.

RAMBAUD Brice (2006), « La presse écrite togolaise, acteur et témoin de l'ère Eyadema (1967-2005) », *Transcontinentales*, 2. En ligne. URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/415> (consulté le 2 décembre 2020).

TOULABOR Comi (1981), « Jeu de mots, jeu de vilain : lexique de la dérision politique au Togo », *Politique Africaine*, 3, pp. 55-71.

\_\_\_\_\_ (1991), « La dérision politique en liberté à Lomé », *Politique africaine*, 43, pp. 136-141.

TSIGBE Koffi Nutefé (2012), « Cinquante ans de discours sur l'unité nationale au Togo (1960-2010) : les leçons d'une politique toujours d'actualité », in T. N. GAYIBOR (dir.), *Cinquante ans d'indépendance en Afrique subsaharienne et au Togo*, Paris, L'Harmattan, pp. 68-70.

TUDESQ André-Jean (1995), *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse en Afrique sub-saharienne*, Talence/Bordeaux, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

YAGLA Ogma Wen'saa (1992), *Les indigènes du Togo à l'assaut du pouvoir colonial*, Lomé, Nouvelles Éditions Africaines.